



Course d'orientation SPRINT Dimanche 4 juin 2017 ANTONY



Directeur de course : Pascal Gillet
Traceur : Vincent Rigo
GEC et Contrôleur : Hervé Quinquennel
Arbitre : Christian Mathelier



Nouvelles cartes : 2 cartes **Parc Heller et Parc de la noisette** Juillet 2015

Sprint en deux manches sur deux cartes différentes : La carte sera ramassée à l'issue de l'épreuve et sera disponible à la fin de la deuxième manche. Horaires de départ libres mais la deuxième manche doit être faite après la première.

Classement par manche.

Sprint en parc et en ville. Ils restent ouvert à la circulation des véhicules et du public, respectez le code de la route, vous n'êtes pas prioritaires.

Fléchage routier : sortie 28 de l'autoroute A86

Parking : parking du stade 165 rue F Molé à Antony et rue des petits ruisseaux à Verrières

Accueil : à partir de 9h (à 300m du parking)

Départ 1^{ère} manche : 9h30

Dernier départ 2^e manche : 12h30

Fermeture des circuits : 13h

Remise des prix : 13h15



Inscriptions : Pour les licenciés, avant le 28 mai sur le site de la FFCO <http://licences.ffcorientation.fr/>
Paiement par chèque à l'ordre de DSA. Adresse postale : Bertrand Pincé 48 rue P et M Curie 92160 Antony
Sur place dans la limite des cartes disponibles (préinscription conseillée)

Buvette : gâteaux, crêpes, boissons

Prêt de puces : caution de 50 € demandée

Tarifs licenciés : 3 € par manche

Tarifs non licenciés : délivrance d'un pass'Orientation comprenant l'assurance obligatoire

Une manche : 6 € deux manches : 9 €

Les non licenciés souhaitant être chronométrés devront fournir un certificat médical de non contre indication à la pratique de la course d'orientation de moins d'un an, ou présenter une licence UNSS/UGSEL

Circuits :

3 circuits sur chaque manche. Les distances sont calculées à vol d'oiseau

Vert	1,5 km	Open
Jaune	2 km	Jeunes
Orange	3 km	Adultes

Renseignements : sur le site de DSA www.dsa-antony.fr ou bertrand.pince@gmail.com